



Persistant dans leur politique en faveur des riches et au détriment de l'immense majorité des salarié-es, le président de la République et sa ministre en charge de la Fonction publique ont décidé, contre l'avis de tous les syndicats, de ne procéder à aucune augmentation générale des salaires des plus de cinq millions d'agentes et d'agents des trois versants et ce, jusqu'à la fin de leur mandature.

De fait, en prenant en compte le processus des élections politiques (présidentielles puis législatives), cela revient à dire que la valeur du point d'indice, base des traitements de tous les personnels, restera gelée à minima jusqu'à l'automne prochain.

LA SITUATION EST POURTANT CATASTROPHIQUE !

L'absence de revalorisation du point d'indice depuis 2021 — hormis les deux fois 0,6 % de la fin de l'ère François Hollande — a déjà généré des pertes de pouvoir d'achat d'un niveau inédit.

Sur cette période (janvier 2010 - janvier 2022), la valeur du point a reculé de 12,7 % en regard de l'inflation: un gouffre !

Aujourd'hui, les quatre premiers échelons du C1, le premier grade de la Fonction publique, sont payés au niveau du SMIC. C'est le cas également des deux premiers échelons du C2. Et c'est le cas du salaire d'entrée dans la catégorie B avec un recrutement effectué en moyenne à bac +3 !

Les carrières en sont rendues à un état de délitement tel qu'un agent de catégorie C partant du premier grade et parvenant au sommet du deuxième gagnera en moyenne... 15 euros par an !

Au rythme actuel de l'augmentation du coût de la vie (au minimum 3 % en glissement annuel), les mois prochains seront synonymes de pertes de pouvoir d'achat encore aggravées et de situations plus que préoccupantes.

Si, comme il est prévisible, une nouvelle revalorisation légale du SMIC intervenait cet été, un cadre de catégorie A sera recruté à peine 11 % au-dessus du salaire minimum !

IL EST DONC PLUS QUE TEMPS DE METTRE UN TERME À CES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ !

Et il n'est plus question qu'on nous resserve la ritournelle du coût prohibitif de l'augmentation de la valeur du point.

Depuis 2000, pendant que les pouvoirs exécutifs successifs bloquaient les salaires des fonctionnaires, la fortune des milliardaires français a été multipliée par 6, s'accroissant de plus de 400 milliards d'euros !

Sur les deux dernières années (2020 et 2021), les entreprises du CAC40 ont engrangé près de 140 milliards de profits dont les trois quarts ont servi à verser des dividendes juteux - ou à procéder à des rachats d'actions - à des actionnaires déjà gavés !

Dans le cadre de sa campagne, la CGT revendique en urgence une augmentation de 10 % de la valeur du point.

En solde net (une fois pris en compte les rentrées liées aux cotisations sociales salariées et impôts), le coût se situe à environ 12 milliards d'euros. 12 milliards d'un côté pour plus de 5 millions d'agentes et d'agents et 400 milliards pour moins de 50 personnes, les exigences de la CGT n'ont vraiment rien d'exorbitantes, c'est le moins que l'on puisse dire !

Une dernière donnée pour s'en convaincre. De 2010 à 2021, la part des rémunérations et retraites versées aux ayants droit de la Fonction publique a reculé d'environ un point dans les richesses créées (le fameux PIB). En espèces sonnantes et trébuchantes, cela représente à peu près 25 milliards d'euros.

Tout cela confirme que de fortes augmentations générales des salaires sont à la fois justes socialement et possibles économiquement.

fichiers:



[Télécharger 2022_03_08_appel_17.pdf](#) (422.55 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Luttes 2022](#)

[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
